Convois funèbres & Obits

La Communauté des Filles de la Sages ecommande aux mérites de vos prieres, l'ar leur bien-aimée supérieure SŒUR SAIN recommande aux mérites de vos prieres, l'ame de leur bien-aimée supérieure SKBUR SAINT-FRANÇOIS DE BORGIA, fondatrice de la pre-nitêre maison établie à Roubaix en 1847, decédée pieusement le 7 juillet 1879, à l'âge dess ans, après 47 ans de profession religieuse et 32 ans de priorité, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.
Elle vous prie d'assistér aux FUNERAILLES qui auroat lieu le jeudi 10 juillet 1879, à 9 heures 1/2, en l'église St.-Marbin, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Sagesse.

Sagesse.

Les amis et connaissances de la famille BROUTIN-MEENS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Octavie MEENS, veuve en premières noces de Monsieur Henri, LESAFFRE, décédée à Roubaix, le 9 juillet 1879, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 40 juillet 1879, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 88,

Les amis et connaissances de la famille MALFAIT-WOURLOD, qui, par oubli, n'auraient pas recude lettre faire part du décès de liélène MALFAIT, décèdée à Roubaix, le 9 juillet 1879, à l'âge de 8 mois 1/2, sont priès de considèrer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS, qui auront fieu le Jeudi 10 courant, à 5 heures, en l'église saint-Martin, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fleurs, 25.

maison mortuaire, rue des Fleurs, 25.

Les amis et connaissances de la famille TRUFFAUT-FOURNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore-Florimond TRUFFAUT, veuf de Dame Léccadie-Joséphine SCOTET, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1879, dans sa 51e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le vendredit 1d duditmois, à 9 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 46.

maison mortuaire, rue du Château, 46.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera céléoré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 10 juillet 1879, à 10 heures 114, pour le repos de l'âme de Monsieur Julien-Clovis LAGACHE, chevalier de la Légion d'honneur, président du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Martin, administrateur du bureau de bienfaissance, ancion adjoint au maire de Roubaix, veuf de Dame Sophie-Fidéline LEFEBVRE, décédé à Rouar, le 7 juillet 1878, dans sa 79e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas recu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Belgique

On sait que par ukase de M. Bara, les religieux allemands, quitiennent à Verviers un établisse-ment d'instruction pour leurs compatrictes, ont été sommés de quitter le pays d'ici à quel-ques jours. Le pensionnat compte 250 élèves. Le départ des Frères causera au commerce ve viétois plusieurs containes de mille fr. de perte. Aussi une centaine de négociants — parmi lesquels des protestants, des libéraux et des franc-macous - viennent-ils d'adresser au Conseil communal une pétition pour le prier d'insister auprès de M. Bara afin qu'il retire l'arrêté d'expulsion. Qu'en sortira-t-il?

—Le Cri du Peuple, organe des socialistes de

Verviers, nous apprend qu'il cesse de paraître par suite du la condamnation qui lui a été in-fligée et par suite de la publicité donnée à ses Voici les affreuses paroles qui s'étalent dans

« OUI! NOUS SOMMES ANARCHISTES! Ft tont qu'un brin de gouvernement existera, nous attaquerons la force obligatoire des loiset provoquerons à y désobeir JUSQU'A SA COMPLETE DISPARITION. OUI! NOUS NOUS RENDONS SOLI-DAIRES DE TOUS LES ATTENTATS COMMIS SUR LA PERSONNE DES MONARQUES ÉTRANGERS. OUI!NOUS APPLAUDISSONS A TOUTES LES EXÈ-CUTIONS PAITES PAR LES NIHILISTES RUSSES ET SOUHAITONS QUE SA PROPAGATION S'ETENDE PARTOUT. Ouil nous sommes révolutionnaires et nous le déclarons hautement. Aussi longtemps que la Vermine aura signe de vie, nous tache-RONS DE LA FAIRE CREVER OU NOUS L'ÉCRASE-

temps exercer impunément en Belgique son infame propagande! On écrit de Bruxelles au Journal de Liège

«La loi sur l'enseignement primaire sera promulguée dès qu'il aura été procédé aux examens d'admission aux écoles normales; ces examens se font d'ordinaire dans la première quinzaine du mois de juillet; c'est donc vers le 15 que la loi sera publiée. Les réglements d'administration générale qui doivent être pris, en exécution de la loi sont prêts; ils seront pu bliés en même temps que la loi. »

— Un nouvel emprunt est à l'étude au minis-tère des finances. M. Graux, qui désire naturellement l'émettre dans les conditions les plus favorables, va se trouver obligé de dé officiellement les prophéties à la Cassandre de M. Frère en avouant que la fameuse hanque-route tant de fois annoncée par celui-ci n'était qu'un fantôme.

(Courrier de Bruxelles)

MARCHIENNE. - Avant-hier, à 5 heures 15 du matin, une détonation très-forte se faisait entendre dans toute l'étendue des communes de Marchienne, Monceau et même dans une par-tie de Dampremy. Les uns crurent a un trem-blement de terre, tant la secouse fut forte eles autres à une explosion de chaudière dans l'un ou l'autre de nos usines. Ces derniers étaient en partie dans le vrai. C'est le réservoir au gaz des Hauts-Fourneaux de la Société de la Pro-vidence qui avait sauté. Ce réservoir de forme cylindrique peut avoir de 15 à 20 mètres de longueur sur 4 m. 80 de diamètre. Par suite d'une fausse manœuvre du côté de la machine un pression trop forte s'est produite et l'explo

Les deux parois opposées de la chaudière ant été lancées à des distances très grandes ont ete lancees a des misalices tres grandes. L'une des deux s'ést brisée en trois morceaux; une partie a été lancée sur la toiture d'un petit magasin à côté de la maison de M. Pâquet, une autre est tombée dans la Sambre et la dernière a été retrouvée au delà même de l'eau, (à

nière a été retrourée au delà même de l'eau, (à plus de 200 mètres). Toutes les vitres ont été cassées aux environs de l'usine. Il n'y a que dégâts matériels.

— Nimy. — Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs se sont introduits dans le bureau de la falencerie de M, Mouzin. Ils y ont enlevé une somme de six cents frans.

- Jumer. - M. Pierre-Joseph Dewerpe, agé de 72 ans, employé aux verreries de M. Charles Ledoux, à Jumet traversait la voie du chemin de fer du Grand-Central, lorsqu'il fut atteint par la locomotive du train qui part de Jumet pour Lodelinsart.

Lorsqu'on la relevé, il avait une très-grave Lorsqu'on la releve, il avait une tres-grave blessure à la tête. M. le docteur Deglimes, ap-pelé aussitôt sur les lieux, à prodigné ses soins à la victime dont les jours sont en danger. — STAMBRUGHS. — Un bien triste accident

est arrivé en cette commune, vendredi der-

nier, vers une heure de l'après-midi. M. M. Delplanque était parti, après son diner, pour Ath, où l'appelaient ses affaires. Pour arriver plus vite en ville, il suivait le canal Malheureuement le pied lui manqua et il tomba dans l'eau. Des ouvriers occupés a travailler un peu plus loin accoururent immédiatement lui por-ter secours. Il était trop tard. Un médecin appelé en tout hate, ne put que constater la

M. Deplanque laisse une veuve et quatre en-fants dont deux en bas-âge. L'aîné des fils Delplanque est tombé au sort et devra sous peu se reudre sous les drapeaux.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la respon-sabilité de la Rédaction.

LA RUE DE LA GARE

Roubaix, 8 juillet 1879.

A Monsieur le rédacteur du Journal de Roubaix

Monsieur,
J'ai lu en son temps la lettre de M. Depiau, qui a paru dans votre journal du 1er
juin, attendant, pour y répondre, le résultat
de la visite officielle que viennent de faire
à Roubaix, Messieurs les délégués de la
Compagnie du chemin de fer et dans laquelle a été débattue la question de la gare.
Mes loisirs ne me laissent pas le temps
pour faire la de polémique quand même. Depuis le 20 octobre 1877, vous m'avez prêté
l'hospitalité de votre journal peur publier,
relativement à la rue de la Gare, une série
de lettres dont vos lecteurs attendent toujours la réfutation ; je n'y reviendrai donc
plus, et cesserai toute correspondance tant
que M. Deniau n'aura pas répondu aux
questions suivantes:

questions suivantes:

M. Deniau dans son rapport du 14 octobre 1876 a-t-il, oui ou non, oublié les millions que représentent les biens d'hospices après l'expropriation?

M. Deniau a-t-il, oui ou non, interprété à daux l'article 50 de la loi du 3 mai 1841 sur les expropriations et conséquemment commis une grosse erreur relativement aux indemnités à accorder aux expropriés?

Oui ounon, M. Deniau a-t-il dit que la plus value des biens d'hospices resiantanrès

Out ou non, M. Deniau a-t-il dit que la plus value des biens d'hospices restant après l'expropriation n'était qu'un avantage fetif alors qu'il est bien réel?

Out ou non, M. Deniau a-t-il dit que la gare rue de l'Espérance exigeait un escalier de 3 m. 80 alors que 2 m. 50 sont suffisants?

Out ou non, M. Deniau a-t-il dit que la gare rue de l'Espérance exigeait un escalier de 3 m. 80 alors que 2 m. 50 sont suffisants?

sants?

Oui ou non, M. Deniau a-t-il cherché à établir que les pentes de son projet des douanes étaient plus douces que celles du projet n° 3, alors que précisément l'escalier de 2 m. 80 ou de 3 m. 80 réduisait d'autant la pente du projet n° 3 sur le n° 2 et établit logiquement les différences de niveau?

Oui ou nou, M. Deniau a-t-il dit que le projet gare rue de l'Espérance serait défectueux au point de vue de la circulation alors que le simple boa sens prouve le contraire?

Oui ou non, M. Deniau a-t-il dit que deux

Oui ou non. M. Deniau a-t-il dit que deux Oui ou non. M.Deniau a-t-il dit que deux projets ont été l'objet d'une étude complète (ce que je conteste), et que le projet N° 3 n'a pas été étudié (ce que je lui accorde)? Oui ou non, M. Deniau a-t-il dit que le projet n° 2 (donanes) présente au print de vue de l'économie et des dépences, comme à tous les autres proints de vue, des avantages sur tous les autres projets alors qu'il avoue n'avoir pas fait d'études sur les dits projets?

ges sur tous tes autres projets alors qu'il avoue n'avoir pas fait d'études sur les dits projets?

Oui ou non, M. Deniau a-t-il dit que les indemnités à accorder à la Compagnie du chemin de fer pour le déplacement de la gare à la douane seraient de 250,000 francs alors qu'il résulte de la lettre du 28 octobre 1876 que la Compagnie du chemin de fer demandait approximativement 400,000 francs, chiffre que l'on trouve grossi aujourd'hui à la somme enviren de 1,200,000 je dis douze cent mille francs?

Ouiou non, avais-je raison alors qu'on prétait à notre administration l'intention de passer outre aux observations de la Compagnie du chemin de fer et d'établir la rue quand même, avais-je raison, dis-je, de la prémunir contre le danger d'une pareille détermination et de demander à nos nouveaux conseillers municipaux s'ils avaient pris connaissance de la lettre du 28 octobre 1876 par laquelle L. Compagnie du chemin de fer informait M. le Maire que le projet adouaness servait difficilement acceptable à cause des embarras qu'il créerait à l'exploitation, en même temps qu'elle proposait pour l'établissement de la nouvelle gare les lerrains situés entre le pont de Mouveaux et la gare actueile?

la gare actuelle? Et que M. Deniau en déplaçant la question ne vienne pas, par une discussion à côté, invoquer le rapport du 9 novembre 1878 qui est une seconde édition des erreurs de son ainé de 1876 et dans lequel son suc-

de son ainé de 1876 et dans lequel son successeur M. Meyer écrit en parlant de M.Deniau enous n'avons pas contrôlé ses calculs.».

La question posée sur son véritable terrain, que M. Deniau y réponde et quandi aura convaineu vos lecteurs que j'ai tort et qu'il a raison, je consentirai à faire amende lonorable, reconnaltrai avec plaisir que l'intérêt privé m'a fait voir blanc ce qui était noir et que M. Deniau est le plus parfait des ingénieurs. Mais jusque-la, je maintiendrai ce que ja it toujours dit à avoir : Que le rapport du 14 octobre 1876 traitant de la rue de la Gare est de nulle valeur, que pas besoin n'est d'être ingénieur pour avoir du bon sens, pas plus qu'il soit précisément indispensable d'être un émule d'Arago pour être avec Galilée contre ceux qui ne veulent plus que la terre tourne.

qui ne veulent plus que la terre tourne.
C'est l'avis des contribuables roubaisiens que je représente; c'est aussi celui de votre serviteur.

UN ROUBAISIEN H. D.

FAITS DIVERS

L'EXPÉDITION SUÉDOISE AU POLE NORD. Une lettre du commandant du vaisseau à vapeur la Véga, parvenue récemment à Cariscroua, donne des nouvelles favorables, de l'expédition suédoise dans les mers arctiques. La santé à bord était parfaite. La Véga a quitté l'embouchure de la Léna le 27 août D'abord elle a pu avancer sans trop d'obstacles, quoiqu'elle eût à lutier contre les glaces et a se préserver des bas-fonds. Le vavaue s'est continué usemy au cap Jakow.

glaces et a se préserver des bas-fonds. Le voyage s'est continué jusqu'au cap Jakow, où la Wéga fut arrêtée pendant trois jours. Le 11 seotembre, elle put en repartir et après un passage difficile, atteignit, le 13, le cap Nord où elle fut arrêtée jusqu'au 18.

A partir de ce moment, la Véga ne put avancer que de temps à autre Le 28 septembre, l'expédition atteignit le lieu d'où la lettre est écrite, au 67. 6 degré de latitude, 173, 30 de longitude. Si la Véga était arrivée trois jours plus tôt, elle aurait atteint le détroit de Behring. Elle n'est pas dans une rade, mais le long d'une côte de sables très basse, où elle est amarrée aux glaces.

L'expédition a des provisions suffisantes L'expédition a des provisions suffisantes et assez de charbon pour une navigation de 2 000 milles. On a passé auprès d'un ou deux villages dont les habitants sont des Tschutschezs que l'on suppose être venus primitivement du Groenland et qui paraissent d'une race très-voisine des Esquimaux Ils ont le visage basané, les cheveux et les yeux noirs; portent pour vêtements des peaux de rennes, habitent des tentes de peau et vivent de foies de phoque. Ils sont d'une nature douce et bienveillante. Les femmes, mais non les hommes, ont la figure tatouée. Leur langue est très difficile à comprendre, mais les personnes de l'expédition l'ont apprise et ont composé un dictionnaire tschutsdesque-suédois de plus de 300 mots. Il y a des villages indigènes à proximité de la Véga.

La lettre du commandant de la Véga a été remise à un chef qui était en visite dans ces regions et qui habite d'Anadyrsk. L'expédition s'attendait à voir la mer libre vers le mois de juillet et espérait arriver au Ja-

le mois de juillet et espérait arriver au Ja pon vers le 15 août.

pon vers le 15 août.

— Un crime a été commis à Nancy, dimanche matin, à la cartonnerie Crémel, près des Grands-Moulins.

Deux ouvriers, Simon et Gregy, étaient venus seuls à l'usine. Ils se sont sans doute pris de querelle, car des meuniers ont vu tout à coup Gregy se jeter à l'eau. Ils l'ont aussitôt repèché. Cet ouvrier était blessé aux reins et au pied.

D'autres personnes entraient pendant ce temps dans l'usine et trouvaient Simon baignant dans son sang, la figure et la tête couvertes d'horribles blessures faites à l'aide d'une clefang' aise du poids de deux kilog. Simon est mort deux heures après saus avoir pu donner aucun renseignement.

TRIBUNAUX

Le tribunal correctionnel de Mulhouse Le tribunal correctionnei de Mulheuse a jugé samedi un M. Wissier, épicier à Masevaux, qui était accusé d'avoir vendu du paper à cigarettes sur lequel les mots : souvenir national étaient imprimés en rouge, blanc et bleu. L'inculpé avait acheté ce papier à Strasbourg, en 1873, unais il ne l'avait pas mis en montre. De plus, comme l'atteste le gendarine qui a dressé procès-verbal, il n'a jamais manifesté des sentiments hostiles à l'Empire autres de la comme l'atteste le gendarine qui a dressé procès-verbal, il n'a jamais manifesté des sentiments hostiles à l'Empire autres de la comme l'acceptance de la comme la comme l'acceptance de la comme l'acceptance de la comme la comme l'acceptance de la comme la comme l'acceptance de la comme tiles à l'Empire, aussi a-t-il été acquitté par

Je sors, tout à la fois, du règne végétal, Et marche aux premiers rangs du règne ani-Tantôt je suis jaloux de me faire connaître J'ai deux pieds et deux mains, tout l'esprit Tantôt j'ai quatre pieds, mais je n'ai plus de C'est de mon maître alors que l'esprit doit pa-G'est de mon mans elle propre à tous les humains,
Pour causer entre soi, sans se voir, ni s'en[tendre Seul, avec mes deux pieds, je puis tout en Avec me quatre pieds je ne puis rien sans Quand on s'adresse à moi, je suis propre Depuis celles d'Etat jusques aux plus vulga J'exerce, avec deux pieds, souvent plus d'u A quatre, il n'en est qu'un dont je sois su Parfois avec deux pieds je trahis ton secret Jamais, a quatre pieds je ne suis indiscret. Je marche avec deux pieds : avec quatre, it Les mots de la Charade d'hier sont : Fa-

NOUVELLES DU MATIN

La «Lanterne» et M. Christophle
Paris, 8 juillet, 7 h. s.
Le jury d'honneur charpé d'apprécier les
allégations portées à la tribune par M.
Christophle contre la Landerne se réunira
demain à 4 heures chez M. Feray.

Le jury d'honneur de l'affaire Christó-bhle-Mayer, se réunira seulement jeudi à heures du matin.

La «France» et la liberté de la presse La France publice une lettre de M. de Girardin dans laquelle celui-ci demande ce que va faire la commission de la presse après l'acquittement de M. de Cassagnac. Permettra-t-elle que l'on puisse préfèrer la juridiction de la cour d'assises à celle du tribunal correctionnel, on s'exposera-t-elle bunal correctionnel, on s'exposera-t-elle en y renonçant à paraître abandonner la tradition republicaine ?

M. Paul de Cassagnac et le prince Jérôme

Le Pays énumère les garanties qu'il demande au prince Jérôme. Les tarifs douaniers en Allemagne Berlin, 8 juillet, 6 h. s. Le parlement adopte l'article 5 du projet

relatif aux tarifs douaniers, suivant la pro position de la commission.

Cet article porte que les marchandises provenant des Etats qui traitent défavorablement les produits allemands, pourront être soumises à un droit maximum de 50 p. 0/0.

La crise ministérielle en Italie

Rome, 8 judlet.
Toutes les listes relatives à la composition du nouveau ministère sont prématuées. Rien n'est encore décidé.

La conférence télégraphique.

Londres, 8 juillet.
La conférence télégraphique internationale a décidé, en principe, l'adoption du tarif par mot, avec une surtaxe équivalent au coût de cinq mots. Quant au prix même du tarif, rien n'a

NOUVELLES DU SOIR

La commission relative aux transports maritimes entre la France et l'Algérie, s'est réunie hier, sous la présidence de M. Jacques, député d'Oran, elle a entendu M. le ministre des postes qui a déclaré qu'après renseignements pris, il ne lui paraissait possible de maintenir dans le cahier des charges la grande vitesse de treize nœuds neuf dixièmes pour le service hebdomadaire de chacun des trois départements et de Marseille.

Cette obligation augmenterait d'une facon trop considérable le prix de l'adjudication. Plusieurs membres de la commission, par-mi lesquels MM. Journault, Escarguel et mi lesqueis MM. Journault, Escarguel et Thompson, ont insisté pour un service rapide d'au moins douze nœuds et demi par heure. Ce dernier député a également demandé la création d'une ligne entre Bougie et Marseille et suppression de l'obligation de faire escale à Ajaccio pour le navire faisant le service entre Bône et Marseille. M. Cochery a reconnu que cette escale n'était pas indispensable.

On lit dans le Constitutionel : « Comtrairement aux assertions d'un de nos confrères, le prince Napoléon ne pu-bliera aucun manifeste après les obsèques. » Les membres de la gauche ont déjà pré-vue l'éventualité, encore douteux, de l'ex-pulsion du prince Napoléon pour raison de salut public.

vue l'éventuaire, encole du tent la roupulsion du prince Napoléon pour raison de salut public.

"Un membre de l'extrême-gauche. M. C..., a préparé un projet de loi qu'il compte déposer le lendemain du jour de l'expulsion possible du prince Napoléon. M. C..., demandera aussi l'expulsion des princes de la famille d'Orléans pour les mêmes raisons qui seraient invoquées contre le prince Napoléon. »

Informations

Hier soir a eu lieu, au ministère de l'in-érieur, un grand diner donné aux mem-res de la commission du budget du Sénat t de la Chambre des députés.

outre les membre des députés.

Outre les membres de cette commission, assistaient à ce dincr: MM. Gambetta, de Marcère, Martin-Feuillée, Jeuty, Chiris, Savary, Lebaudry, Loustalot, Lévèque, Christophle, Caudet et Salomon.

Le diner a été suivi d'une réception où se trouvaient un grand nombre de notabilités politiques.

Ilier mardi, la loge de la Clémento-Amitie, présidée par M. Charles Gousin, a fété, dans l'hôtel du Grand-Orient de France, l'anniversaire de la réception de M. Littré dans le monde maçonnique.

Cette solennité a eu un grand éclat. Le président a lu une longue lettre de M. Littré, qui, toujours souffrant, n'avait pu assister à la réunion.

MM. Charles Cousin et Wirouboff ont ensuite prononcé des discours très-applaudis.

dis.

M. Cousin a annonce la fondation de la République, scientifiquement progressive qui paraltra le fer septembre prochain. Il a été également question de la création d'une école supérieure des sciences positives qui ouvrirait ses cours dès le 1er novembre.

vembre.
La princesse Clotilde est attendue pro-chainement à Paris.
Le prince Napoléon s'est fait annoncer pour le 16 juillet aux bains de Salins

Le Voltaire apprend que plusieurs chefs et sous-chefs de bureaux à la préfecture de police viennent d'être mis à la retraite.

M. Clément Duvernois a succombé, hier oir, à deux heures, à la rupture d'un ané-

M. Nicaulaud, gérant du Monde parisien, a été condamné hier à 25 francs d'amende par la 9° chambre correctionnelle pour pu-blication de dessins non-autorisés.

Petite Bourse du 8 juille'.

5 0/0 116.93 96 1/4 — Italien 80.45 — Banque Ottom. 508.75 — Egypte 242.50 241.87 Florin 69 1/4 — Hongrois 81 5/8—Extérieur Ferme.

Dépeches Télégraphiques

France Marseille, 8 juillet. Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil nunicipal de Marseille a pris la délibéra-

Dans as seance d'aujoura nur, le consent municipal de Marseille a pris la delibération suivante:

Le conseil, persuadé que tous les services de navigation qui pourraient être établis entre l'Algerie et les ports autres que celui de Marseille, occasionneraient un préjudice considérable à la ville; que le transit des marchandises pour l'Algérie, qui s'établirait au moyen de lignes nouvelles, serait créé au détriment de la ville de Marseille, émet le vœu de supplier les senateurs et les députés du departement d'interveuir énergiquement auprès du Gouvernoment pour empècher qu'une ligne de vapeurs, entre la France et l'Algérie, soit établie sur un autre point, et pour obtenir les services les plus rapides entre Marseille et Alger.

Betyque

Bruxelles, 8 juillet.

Le ministre des Affaires étrangères a déposé, à la Chambre des représentants, le projet d'une convention avec la France, mettant fin aux difficultés existant entre les deux pays, relativement à l'exécution des lois militaires.

Affaires d'Egypte.

Affaires d'Egypte.

Constantinople, 8 juillet.
Constantinople, 8 juillet.
On assure que la France et l'Angleterre
n'ont nullement renoncé à présenter à la
Porte des observations, relativement à la
suppression des privilèges accordes au Khédive par le firman de 1873.
L'Angleterre et la France ne seraient pac
décidées à permettre cette suppression.

L'Angleterre et la France ne serdient pas décidées à permettre cette suppression. Elles attendraient pour agirque le texte du firman d'investiture de Tewfik leur ait été communique dans l'espoir que ce firman rétablira les priviléges supprimés.

Une fête à Londres. Londres, 8 juillet. La fête en faveur de l'hôpital français s'est

La nusique de la Garde Républicaine a joué la Marseillaise.

Une ovation a été faite a M. Sellenick.

Le nombre des visiteurs a été, hier, de 5,000; auiourd'hui, il a été de 10,000.

On évalue les recettes à 60,000 fr. pour les deux ionrs.

deux jours.

A la Chambre Espagnole

A la Chambre Espagnole Madrid, 8 juillet, 7 h. 5. soir.

(arrivée le 9, à 3 h. 40, m.)

Chambre des députés. — M. Castelar attaque la politique extérieure et intérieure du cabinet.

Il demande que le gouvernement espanot agisse sévèrement auprès des autori-tés de Puerto-Plata pour la conduite qu'elles ont tenue dans l'affaire des généraux saisis et exécutés, conduite que M. Castelar con-sidère comme une insulte au pavillon es-

pagnol.

M. Castelar qualifie de réactionnaires les gouvernements de restauration ; il dit qu'aucune restauration n'a jamais prévalu contre la révolution, car il est impossible de gouverner contre les idées du peuple. Espagne

Madrid, 8 juillet.

Espagne
Madrid, 8 juillet.

Chambre des députés: — Le ministre de la Marine déclare que le gouvernement r'enverra aucun navire de guerre au Chili, ni au Pérou, l'Espagne n'ayant pas de relations diplomatiques avec ces deux pays.

Le ministre des Affaires étrangères annonce que le gouvernement a donné l'ordre de préparer deux frégates de guerre pour aller appuyer les réclamations adressées au gouvernement de Saint-Domingue, au sujet de la violation du droit d'asile commis à Puerto-Plata, lors de l'arrestation de deux généraux dominicains insurgés, qui furent saisis à Puerto-Platá sur un navire espagnol.

M. Alonso Martinez, parlant au nom du groupe des centralistes, déclare qu'il combattra énergiquement les adversaires de la Restauration.

Allemagne

Allemagne

Berlin, 8 juillet. Lé Parlement a rejeté, en deuxième lec-ture, sans débat et conformément à la pro-position de la commission, le projet de loi concernant l'impôt supplémentaire sur le tebac

Le Parlement a adopté l'article 5 du projet de tarif douanier, concernant les droits de représailles, d'après la proposition, qui porte que les marchandises provenant des Etats qui traitent d'une manière défavorable les produits allemands, pourront être soumises à un droit de douane supplémentaire de 50 % au maximum Le projet du taire de 50 % au maximum. Le projet di gouvernement fixait cette surtaxe à 100 %

Chambre des communes

M. Lloyd propose la création d'un minis tère du commerce et de l'agriculture. Cette motion est soutenue par plusieurs orateurs, notamment par M. Forster. Sir Stafford

Mortheote déclare que le Gouvernement rend juetice aux intentions de M. Lloyd, mais il ne peut pas accepter sa motion, quoique cependant il ait déjà examiné la question. L'orateur ajoute que le gouvernement est prêt à examiner toute mesure praticable pouvant amener un meilleur développement des départements actuels. M. Lloyd insiste pour l'adoption de sa motion. M. Saudon propose un amendement demandant que les forctions du gouverne-ayant un rapport direct avec le commerce et l'agriculture, soient administrées, autant que possible, par un département distinct. M. Lloyd repousse cet amendement que la Chambre rejette par 71 voix contre 65. La motion de M. Lloyd mise aux voix est ensuite adoptée par 76 voix contre 56. La séance est levée.

DERNIERE HEURE

La Commission des Tarifs

Versailles, 9 juillet, 3 h. s. La commission des Tarifs a continué au-jourd'hui la discussion du rapport de M. Méline sur les tissus de coton. La commission, sur la demande de M. Guillemin, député du Nord, établit un droit fixe de 65 fr. par 190 kilog, sur les tissus de coton fabriqués avec du fil teint, sans distinction entre les fils simples et les fils retors.

retors.

Le rapporteur, demandant l'établissement de droits proportionnels et de droits fixes, la commission établit trois classes de tarifs sur les piqués et le reps avec une majoration de droits.

Le gouvernement proposait un seul droit de 1 franc par kilog.

La commission établit également trois classes de tarifs sur les rideaux de mousseline et les rideaux brodés.

La prochaîne séance aura lieu vendredi.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Présidence de M. GAMBETTA. Séance du 9 juillet La séance s'ouvre à 2 heures.

M. PAUL DE CASSAGNAC développe un amendement sur l'article 7. Il exprime son respect et son estime pour les jésuites. Il dit qu'il est inexact que leur enseignement deprave la jeunesse et soit un danger pour l'Etat.

M. Paul de Cassagnac discute les cita-ons avancées lundi dernier, par M. Paul Bert, à la tribune.

Comme toujours, la gauche se montre

impatiente.

M. Bouville, interrompant l'orateur, malgré plusieurs avertissements du prési-dent de la Chambre, est rappelé à l'ordre. M. DE CASSAGNAC conclut en disantque le projet n'est pas une loi politique. Il ajoute que les républicains ontabdiqué tout libéralisme depuis qu'ils sont la majo-rité.

ité. Ce libéralisme, ils le reprendront quand ls seront redevenus la minorité. (Applau-lissements à droite).

M. MARGUE monte à la tribune.

Caisse d'Epargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 9 Juillet 1879.
Sommes versées par 426 déposants, dont 65 nouveaux, fr. 28,325 f. 00 71 demandes en remboursement fr. 19,057 f. 73 Les opérations du mois de juillet sont

vies par MM. Louis Watine-Wattinne et Alfred Bourbier, directeurs. Adresses Industrielles & Commerciales

##estaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Rou

aix. GINIONS, rue Neuve.

FOURNIER-DELFORTRIE, ARTICLES DU JAPON p' fètes et cadeaux, Grande-R 6, Roubaix.

, Roubaix.

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance auverture et zinguerie. Réparations. 1647 Couverture et zinguerie. Réparations. 1647

Mºº Désiré CARRETTE, modes haute
nouveauté, rue Pauvrée, 31, Roubaix. 19009

BOURSE LINIÈRE. — Malgré le mauvais temps qui continue et amoindrit la récolte, les aflaires ne prennent pas une grande activité. La toile ne donne lieu qu'à des transactions peu importantes. Les fils sont peu demandés. Les lins de Russie et du ays se vendent, mais sans activité excep-

MARCHÉ AUX BLÉS du 9 inillet 1879 MARCHE AUX BLES du 9 juillet 1879 (bulletin commercial).—Très Petit marché: un peu plus de 200 hectolitres. Vente très active. Hausse de 2 fr. par hectolique.
Nous répétons ce que nous disions la semaine dernière, que la continuation du temps pluvieux inspire de sérieuses inquietudes. quiétudes. Les farines donnent lieu à des affaires as-

MARCHÈ AUX BLÉS du 9 juillet 1879 (communiqué parl'Hôtel-de-Ville).- Hausse moyenne : 2 fr. 55 centimes.

PARIS 9 juillet. — Dépêche de 2 heures.
Huile de colza.
Courant 81 50 4 derniers 58 50
Août 81 75 Rarfinés13450à13350
4 derniers 82 50 Farines 8 marques
4 premiers 82 33
Huile de lin.
Courant 70 75 Sept. octobre 32 33 4 derniers 61 25
4 derniers 70 50
4 premiers 70 50 courant 27 50 70 50 Courant Aout 27 75 55 50 Sept.-octobre 55 50 4 derniers 28 35 55 75 Seigles . Courant 4 derniers 55 >> (Courant Août 17 50 Sucres roux Août 17 50 Sept.-octobre 37 50 Sucres blancs Marq, Darblay 60 >> Temps: variable. derniers

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés precé- demment.	Cours du 9 juillet				
Crespin-l. Anzi"	40					
Marly	120					
Annœullin	5	*** ***				
Ch. Com. Calais.	995					

COURS de SUCRES								
SUCRES	Cou	rs iels	Cou	rs m.	040	et.	Det	na:
Sucre indigène 88 degré	.48		١		١		1	
» » 7±9	1.54						١.,	
» en pain, 6 k. nº 1	140							
sucre n 3	1.57	50					١	
. » indigéne a					1			
3/6 betterave, disponib.	.56	56					١.,	
» » courant.	.55							
» fin 1" qualité dispon.	.1.53						۱	
courant.	. 1.53							
» Mélasse disponible	. 1 . 54						١	
» A livrer 4 premiers	1.58	50					[
« » 4 janvier								
* * 4 janvier * * 4 d'été	.56							
« » 4 derniers	. 54							
« » 1 prochain	. 56						١	

9 Juillet l'hectolitre l'hectolitre l'hectolitre olza olzaépurée 80 50 80 75 21 .. 23 .. 16 . 18

DOUAI. — Marché du 7 juillet. BRAINS (l'hectolitre). GRAINES (l'hectolitre) Prix extrèmes. Blé 18 — à 23 25 Colza — — à — — Mátil Blé 18 — à 23 25 Colza — — à — — Métil — — à — — Chanvre — à — — Seigle 12 25 à 13 50 Cillett. 32 — à 35 50 Corge — — à — Cameli. 16 50 à 19 50 Avoine 9 25 à 9 75 Lin.

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÈTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11,RUELEPELETIES,

Bourse du 8 juillet 1879

Le marché quoique assez peu animé est ce-pendant beaucoup plus ferme aujourd'hui que dans les dernières bourses.

Le mouvement ascendant semble devoir re-commencer; on cote, en effet, en clôture \$2,72 sur le 3 0/0, 147 sur le 5 0/0, et 8% sur l'amor-tissable.

Les fonds étrangers, à l'exception de l'Ila-lien qui reste stationnaire à 80,45, sont tous en progression.

progression.

Le florin fait 69 1/4. le Hongrois 81 5/8, le
Russe 1877 est à 90 5/16.

Le Turc fait 12, l'obligation unifiée est immobile à 242.

Peu de changement sur les sociétés de
Crédit.

Crédit.

La Banque de Paris est en hausse à 812, le mobilier français à 536.

Renseignements. Rente Italienne. Depuis le ter juillet, l'affidavit est supprimé pour les coupons de 50 fr. et au-dessous, quelle que soit l'importance de la remise faite par la méma personne. Il n'y aura donc à fournir de déclaration que pour les coupons de 75 fr. au-dessus,

ration que pour les coupons de la la dataire sus,
La production des titres reste obligataire pour tous les coupons.

Ouest-Algérien. L'ajournement par la Chambre des députés de la concession de la ligne de Sidi-bel-Abbés à Tiemcen, amotivé la démission collective du conseil d'administration de la Compagnic. Cette démission a été acceptée par les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire et un nouveau conseil a été nommé.

La Banque Nationale exécute les ordres de Boursc, encaisse tous les coupons, et répond par lettre à toute demande de renseigne-

Santé et énergie à tous rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres
Guérissant les dyspepsies, gastriles, gastralgies, constipation, glaires, flatus, algreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, omisse, terie, coliques, tous, asthme, étoulerents, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chiorose, tous désordres de la joirine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerreau et sang; irritation et toute deur flévreuse ne se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchessede Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Ne 33,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesseet sueurs nocturnes.

Cure Ne 99,628. — Avignon, 48 avril 4876. One

as de dyspensie, de gastralgie, de soufirances de dix-nuit ans de dyspensie, de gastralgie, de soufirances durnes.

General de la companie de

On peut souscrire en ce moment

au pair, soit à 195 francs des actions de la RÉPUBLIQUE

Compagnie d'assurances

Siége social: 10 bis, rue du Châteaudun, Paris Ces actions rapportent 3 0/0 d'intérêt, indépendamment des dividendes. La Compagnie envoie gratuitement prospectus et statuts sur demande. 19037

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

F. MASSE 82 et 84, rue Richelieu. Paris ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Torme; Rentes françai-ses et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc., en un mot, de toutes les Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.

dicale des Agents de Change de Paris, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties les Achats et Ventes se feront de la main à la main, Espéces contre titres.

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages Sonscriptions sens frais à tous les emprents encaissement gratuit de tous les coupons

176, rue du Collége, Roubaix

Thoteger l'épidermes les influences exterieures Bendre à la peaus Veloute, Fraichem, Bennesse, Bennetet sel est le rôle été comme hiver He en 0. Greme Tumon Poudle de riviligaro GROS O Paris, rue de Proponce, 36. 63, rae de Lyon, ayo Details